AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION " LANGUEDOC-ROUSSILLON "
(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
Régisseur de recettes de la D.D.A.
C.C.P. Montpellier 5238-57

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.41.42

Numéro spécial

23 Mai 1980

ARBRES FRUITIERS et d'ORNEMENT

Pou de San José (zone de Perpignan)

Les larves de première génération ont essaimé. Le traitement obligatoire doit être effectué dès le début de la semaine prochaine dans les communes où la présence du ravageur a été décelée, et dans celles de la zone de protection : Argelès sur Mer, St Génis des Fontaines, Villelongue de la Salanque, Sainte Marie de la Mer, Elne, Alenya, Ortaffa, Saint André, Palau del Vidre, Villeneuve de la Rivière, Bompas et Perpignan. On utilisera une spécialité à base de méthidathion (Ultracide 20) (à 40 g de matière active à l'hectolitre d'eau).

Une 2ème application sera effectuée 10 à 12 jours après la première, en respectant cependant le délai de 15 jours avant récolte.

N.B. - Les mêmes préconisations s'appliquent à la Cochenille virgule, sur cerisiers et abricotiers.

Pour le Chef de Circonscription

l'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Adjoint,

G. THEISSEN

Tirage du 23 mai 1980 - 250 exemplaires.

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur : P. JOURNET - N° d'inscription P.P. 531 A.D.